

Allocution d'ouverture

Par

Professeur René CHAMUSSY s.j. *

Je me réjouis de me retrouver parmi vous. Cette association entre notre Centre d'études des droits du monde arabe de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph d'une part et la Société de législation comparée, la Cour de cassation française et l'Ordre des Avocats de Paris de l'autre me semble en effet hautement bénéfique. Il n'est par ailleurs qu'à considérer le nom et la qualité des présidents de séance tout autant que celle des intervenants pour comprendre que tant les discours que les débats ne peuvent être que du plus haut niveau. Tous ceux qui participeront à ces deux journées auront donc tout loisir de creuser dans le fond le thème avancé : les Droits fondamentaux : inventaire et théorie générale.

En ce qui concerne cette thématique, notre ami, Antoine Khair qui est le maître que l'on sait en la matière, notait : l'expression « droits fondamentaux est éprouvée ; en revanche les contours de la catégorie demeurent flous et la notion même fuyante ». Une telle remarque peut faire frémir et le non-juriste que je suis se sent perdu : s'agit-il donc d'une catégorie, d'une notion ou même rajouterai-je d'un concept? La catégorie est une classe où l'on regroupe des objets de même nature, la notion est un objet abstrait de connaissance, le concept n'étant que la représentation mentale, générale et abstraite, que l'on se fait de cet objet. Que dire alors de la chose « droits fondamentaux » ?

Pour ma part, je n'en dirai que deux choses : les droits fondamentaux sont d'abord pour moi un monument, cette charte que l'Union Européenne a proclamé le 7 décembre 2000 à Nice et qui recouvre des contenus thématiques (dignité, liberté, égalité, solidarité, citoyenneté, justice) aussi bien que des prescriptions diverses. Les droits fondamentaux sont ensuite un monde toujours à penser et à réélaborer dans la perspective d'une meilleure défense de la personne humaine. C'est dans cette perspective que je trouve éminemment admirable la tâche à laquelle vous avez décidé de vous vouer deux jours durant en faisant se croiser vos visions spécifiques et culturellement marquées, en jouant sur la multiplicité des tableaux que vous offre le Droit. La méthodologie que vous avez adoptée ne pourra, j'en suis sûr, que vous aider à éclairer de mille feux l'objet de votre région. Vos compétences scientifiques, tout autant que votre imagination vous permettront de transformer ce monde, ce mouvement en un lieu de lumière.

Bon travail à tous. Merci.

* Recteur de l'Université Saint-Joseph.